

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## BOFIP-RHO-20-0643 du 16/04/2020

Décision du 9 avril 2020

DECISION DE DESIGNATION DES RESPONSABLES DE BUDGETS OPERATIONNELS DE PROGRAMME  
ET D'UNITE OPERATIONNELLE DU PROGRAMME 357  
« FONDS DE SOLIDARITE POUR LES ENTREPRISES A LA SUITE DE LA CRISE SANITAIRE »

**Bureau SPiB 2A**

### RÉSUMÉ

La présente décision a pour objet de porter à votre connaissance la désignation du responsable de budget opérationnel de programme et des responsables d'unité opérationnelle du programme 357 « Fonds de solidarité pour les entreprises à la suite de la crise sanitaire ».

DOCUMENTS À ABROGER

Néant



**MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS**

**DÉCISION PORTANT DÉSIGNATION DE RESPONSABLES DE BUDGETS OPÉRATIONNELS DE  
PROGRAMME ET D'UNITÉS OPÉRATIONNELLES**

Le directeur général des finances publiques,

Vu la loi n° 2020-289 du 23 mars 2020 de finances rectificative pour 2020 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 70 ;

Vu le décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 modifié relatif au fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation, notamment ses articles 4 et 5,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

En application de l'article 70 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, les responsables de budgets opérationnels de programme et d'unités opérationnelles pour le programme 357 « Fonds de solidarité pour les entreprises à la suite de la crise sanitaire » sont désignés conformément à l'annexe de la présente décision.

**Article 2 :**

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

Fait, à Paris le 9 avril 2020

Le Directeur général des finances publiques

Jérôme Fournel

## Annexe

Cartographie du budget opérationnel de programme et des unités opérationnelles du programme 357 « Fonds de solidarité pour les entreprises à la suite de la crise sanitaire »

Numéro et nom du budget opérationnel de programme (BOP) ou de l'unité opérationnelle (UO)		Responsable du budget opérationnel de programme ou de l'unité opérationnelle
0357-CFIP	BOP central	Bureau SPIB-2A - Direction générale des finances publiques
0357-CFIP-C001	UO centrale 0357-CFIP-C001 fonds de soutien V1	Bureau SPIB-2A - Direction générale des finances publiques
0357-CFIP-DR13	UO déconcentrée FS C19 V2 PACA	Le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité sud, préfet des Bouches-du-Rhône
0357-CFIP-DR21	UO déconcentrée FS C19 V2 Brg Fr. C.	Le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or
0357-CFIP-DR2A	UO déconcentrée FS C19 V2 Corse	Le préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud
0357-CFIP-DR31	UO déconcentrée FS C19 V2 Occitanie	Le préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne
0357-CFIP-DR33	UO déconcentrée FS C19 V2 Nle Aquit.	Le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde
0357-CFIP-DR35	UO déconcentrée FS C19 Bretagne	Le préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine
0357-CFIP-DR44	UO déconcentrée FS C19 V2 Ps de Loir	Le préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique
0357-CFIP-DR45	UO déconcentrée FS C19 V2 Centre VdL	Le préfet de la région Centre-Val de Loire, préfet du Loiret
0357-CFIP-DR59	UO déconcentrée FS C19 V2 Hts de Fr	Le préfet de la région Hauts de France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord
0357-CFIP-DR67	UO déconcentrée FS C19 V2 Grand Est	Le préfet de la région Grand Est, préfet de la zone de défense et de sécurité Est, préfet du Bas-Rhin

Numéro et nom du budget opérationnel de programme (BOP) ou de l'unité opérationnelle (UO)		Responsable du budget opérationnel de programme ou de l'unité opérationnelle
0357-CFIP-DR69	UO déconcentrée FS C19 V2 Auv Rh Alp	Le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfet du Rhône
0357-CFIP-DR75	UO déconcentrée FS C19 V2 Ile de Fr.	Le préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris
0357-CFIP-DR76	UO déconcentrée FS C19 V2 Normandie	Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime
0357-CFIP-DRGA	UO déconcentrée FS C19 V2 Guadeloupe	Le préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe et représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin
0357-CFIP-DRMA	UO déconcentrée FS C19 V2 Martinique	Le préfet de la région Martinique
0357-CFIP-DRGU	UO déconcentrée FS C19 V2 Guyane	Le préfet de la région Guyane
0357-CFIP-DRRE	UO déconcentrée FS C19 V2 Réunion	Le préfet de la région Réunion
0357-CFIP-DRMY	UO déconcentrée FS C19 V2 Mayotte	Le préfet de Mayotte
0357-CFIP-DMPF	UO déconcentrée FS C19 V2 Polynésie	Le haut-commissaire de la République en Polynésie française
0357-CFIP-DMWF	UO déconcentrée FS C19 V2 Wallis	Le préfet des îles Wallis et Futuna
0357-CFIP-DMSP	UO déconcentrée FS C19 V2 St P et M	Le préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon
0357-CFIP-DMNC	UO déconcentrée FS C19 V2 Nle Caléd.	Le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme FOURNEL

ISSN 2268-0756